

De campements en squats, l'itinéraire des "80 d'Aubervilliers"

Depuis une semaine, près de 80 immigrés occupent un bâtiment qui abritait une ancienne agence de Pôle Emploi à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis. Après de multiples évacuations et devant l'incapacité de la mairie à proposer des solutions de relogement, ces sans-toit ont décidé de prendre les devants.

" Mieux vaut réquisitionner un bâtiment de l'État. C'est le constat que fait Mamadou Diomamde après trois mois de galère, entre son évacuation du 19, passage de l'Avenir, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), son campement près de la mairie, sa " marche jusqu'au ministère " et le casse-tête administratif auquel lui et ses compagnons sans-logis sont soumis. Depuis le 11 août, environ 80 immigrés venus principalement de Côte d'Ivoire ont choisi d'occuper le 81 de l'avenue Victor-Hugo, un immeuble qui abritait auparavant les locaux de Pôle Emploi. Après les matelas " imprégnés d'eau, de déjections canines, de saletés accumulées sur les trottoirs " et les tentes improvisées des sans-logements, ce nouveau bâtiment est une aubaine. " Un toit pour tous ", peut-on lire en grosses lettres rouges sur un étendard pendu en haut du bâtiment. À l'intérieur, la bâtisse paraît en bon état à part la moquette grisâtre sur laquelle ont été disposés quelques matelas et sacs de couchage. Au pied d'un escalier, Meite Soualiko raconte ses péripéties depuis qu'il est arrivé de Côte d'Ivoire en France en 2009. " Quand tu arrives ici, on te traite comme si tu venais d'une autre planète. Vu ce qu'on dépense pour venir, c'est incroyable de se retrouver dans une telle situation. Au début, on ne connaît pas le système pour se loger, on nous dit qu'il y a des marchands de sommeil, mais on ne sait même pas ce que c'est. Et puis quand on voit que la mairie ne nous a pas proposé une seule possibilité de relogement en plusieurs mois, c'est impensable, ça ne nous donne vraiment pas le courage de continuer. "

Le parcours de Meite est similaire à celui de la plupart des " 80 d'Aubervilliers ". À un bail précaire ont succédé un squat puis une expulsion et enfin la rue. Au 81 de l'avenue Victor-Hugo, les histoires d'expulsions et d'abris de fortune se répètent. Aux évacués du 22, rue du Colonel-Fabien se sont ajoutés ceux du 19, passage de l'Avenir et du 16, rue des Postes, l'immeuble qui avait été incendié le 7 juin dernier, incendie dans lequel trois personnes avaient été tuées.

Au lendemain de l'incendie, la quasi-totalité des

habitants avait été logée dans un gymnase à quelques encablures du lieu du drame. Mais une dizaine de Bangladais s'étaient retrouvés sans toit " à cause de leur incapacité à prouver qu'ils habitaient réellement là-bas ", explique Simon Le Her de l'association Droit au logement. " Étant en location ou en sous-location, ils n'ont pas toujours les papiers qui leur permettent de prouver leur domiciliation ", poursuit ce dernier.

C'est ainsi qu'Ahmed Arif s'est retrouvé dans une tente Quechua au pied de son ancien logement brûlé. Possédant un titre de séjour et un emploi à durée déterminée dans une boucherie, ce dernier a mis toutes les chances de son côté pour régulariser sa situation. " J'étais un opposant politique dans mon pays, je suis venu en France parce que j'avais lu dans plusieurs livres que c'était le meilleur pays pour les droits de l'homme ", dit-il dans un anglais parsemé de quelques mots de français. Une chance que ses papiers n'aient pas brûlé dans l'incendie.

D'autres comme Issiaka Karamoko se sont fait expulser de leur squat du 22, rue du Colonel-Fabien, avant de se retrouver dans un campement près de la mairie. À 33 ans, ce dernier n'ose pas avouer sa situation à ses amis ivoiriens restés au pays : " Là-bas, à part nos familles, les gens n'ont aucune idée de nos conditions de vie. " Un de ses amis raconte qu'alors même qu'elle s'était fait interpellé par la police, une personne recevait encore des coups de fil de sa famille qui lui demandait de l'argent. Un autre témoigne d'une histoire de reportage à la télé où des proches l'ont vu dans un squat. Il a dû mentir pour les rassurer en expliquant qu'il soutenait simplement des amis en galère.

" Cela fait des mois que ça dure ", affirme Simon Le Her de l'association Droit au logement. " Le nouveau maire d'Aubervilliers Pascal Beaudet (PCF) était venu se faire prendre en photo devant l'immeuble du 19, passage de l'Avenir, en disant qu'il recevrait les gens. Mais depuis son élection, on ne l'a jamais rencontré ", déclare, exaspéré, le membre de l'association qui a suivi le parcours des sans-logis. Aujourd'hui, tout le monde se demande pourquoi la mairie n'a jamais proposé le 81 de l'avenue Victor-Hugo comme solution d'hébergement d'urgence, en attendant de trouver mieux.

Yannick Sanchez, Mediapart -19.08.2014

contact : cercledesilence-tours@orange.fr

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, et des individus en lutte...

Prochain Cercle de silence : mardi 30 septembre 2014

Cercle de 78^e Tours Silence

mardi 26 août 2014

UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR QUOI FAIRE?

Des femmes, hommes et enfants, ayant fui un conflit, la pauvreté, une dictature, ou cherchant simplement à vivre en famille, se retrouvent victimes des conséquences de l'application des lois sur l'immigration aggravées par Nicolas Sarkozy depuis 2003 qui fabriquent des irréguliers (car 85% des demandes d'asile sont rejetées).

Ces lois, toujours plus répressives, toujours en vigueur, laissent ces migrants, mis ainsi en situation irrégulière, dans une précarité totale, sans droits, avec des accès aux soins de plus en plus difficiles, pourchassés par la police et expulsés. Deux projets de lois examinés en conseil des ministres le 23 juillet dernier seront débattus au parlement d'ici la fin de l'année.

Au prétexte d'un double objectif : faciliter le quotidien des étrangers présents en France et accélérer le départ de ceux qui sont en situation irrégulière Cette énième modification de la loi sur l'immigration et l'asile, réduit à nouveau les droits des migrants, ce qui aura pour conséquence d'accroître leur précarité déjà organisée localement par les préfetures.

Ces projets de réforme, qui contiennent des mesures inquiétantes, sont vivement critiqués par les grandes associations (Médecins du Monde, FNARS, Secours Catholique, CIMADE, Entraide

Protestante, Emmaüs) qui refusent de devenir *des auxiliaires de police chargés de surveiller les personnes fuyant l'oppression.*

Alors que nos pays se lancent dans une compétition acharnée pour accueillir les touristes (86 millions en France, 71 millions aux USA et 60 millions en Espagne) les quelques dizaine de milliers de demandeurs d'asile en danger de mort sont rejetés par un système de plus en plus élaboré.

Alors que l'aggravation des Conflits au proche Orient (Irak, Syrie, Libye) et en Afrique de l'Est (Érythrée, Soudan) et du centre (Centre-Afrique, Mali, RDC) jettent sur les côtes de l'Europe un nombre croissant de réfugiés, la politique actuelle de l'asile reste dans la continuité de celle de la droite : criminalisation et peur de l'étranger.

Au lieu d'une approche répressive de l'immigration, c'est une vision humaniste et progressiste que la France devrait promouvoir (la démographie et l'économie de l'Europe ne peuvent se passer de l'apport des étrangers)

Ce serait son honneur et le respect de sa tradition. Une révision radicale des lois en faveur des personnes migrantes serait nécessaire, mais les hommes au pouvoir sont-ils aujourd'hui capables de l'envisager ?

Notre devoir est de les convaincre de le faire.

Etrangers, le gouvernement présente sa nouvelle politique.

Bernard Cazeneuve a présenté en conseil des ministres deux projets de loi, l'un sur l'asile, l'autre sur l'émigration. L'objectif poursuivi par le gouvernement est double : faciliter le quotidien des étrangers présents en France, accélérer le départ de ceux qui sont en situation irrégulière.

Que prévoit le texte sur l'immigration ?

Le premier texte dévoilé ce matin affiche trois objectifs : mieux accueillir et intégrer les étrangers ayant le droit de vivre en France ; attirer les talents étrangers ; lutter plus efficacement contre l'immigration clandestine. Un "titre pluriannuel" doit d'abord voir le jour. Il a pour but d'améliorer l'intégration de ceux ayant vocation à rester en France. Il sera délivré au bout d'un an seulement de résidence légale, et pour une durée maximale de quatre ans. Finis donc les passages à répétition en préfecture, qui étaient jusqu'ici "très mal vécus" par les intéressés et qui "engorgeaient inutilement

les services", explique-t-on au ministère. La délivrance de ce sésame sera conditionnée, notamment, aux efforts linguistiques déployés par les candidats à l'immigration. Un parcours d'intégration leur sera imposé - avec cours de langue et formation civique obligatoire - pour une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Le gouvernement propose par ailleurs la création d'un "passeport talent". Valable quatre ans, il permettra aux profils qualifiés (chercheurs, investisseurs, artistes, salariés diplômés, etc.) de s'installer facilement en France. "Nous sommes très à la traîne en Europe, nos voisins attirent beau-